

ACTION SECURITE DECEMBRE 2024

INFORMATION IMPORTANTE

OBJET : LES TRAVERSÉES CYCLABLES

Contrairement à une « légende » répandue nous ne sommes pas complètement prioritaires lorsqu'une piste cyclable croise une autre voie (**sauf présence d'une signalisation spécifique ***).

C'est la priorité à droite qui s'applique même si souvent les autres usagers de la route nous laissent passer.

Il est important de le savoir et en conséquence rester prudents comme d'habitude

(*) exemples de signalisation :

- ✓ passage près de CARREFOUR pour aller vers ACIGNE : panneau cédez le passage
- ✓ piste cyclable NOYAL CHATILLON : cédez le passage vélo et stop pour les autres
- ✓ rond-point du val d'ORSON : panneau priorité cycles
- ✓ piste cyclable des LOGES : cédez-le passage /feu

LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS